

Déchetteries : les conclusions de l'étude

C'était une demande des maires de Saint-Aubin-le-Cloud, Secondigny, Vasles et Ménigoute, inquiets pour l'avenir de leur déchetterie avec le projet de réorganisation porté par le Syndicat mixte à la carte (SMC) Haut-Val-de-Sèvre/Sud-Gâtine qui en a la charge (voir NR du 9 juin). Une étude a été réalisée pour connaître les montants à déboursier pour rénover les quatre sites, ce que veulent les élus, ou en construire deux nouvelles sur ces deux pôles de Gâtine, le désir du syndicat. Les résultats ont été dévoilés en commission déchets à la CCPG. *« Les conclusions confortent ce que nous avons dit : rénover les quatre déchetteries coûterait quatre millions d'euros et en construire deux, ce serait 2,5 millions d'euros, estime Eric Cusey, président du SMC. Déjà, deux millions d'euros ce sera compliqué à mettre, mais quatre c'est impossible. »*

Une décision actée en septembre par le SMC ?

Pour ne pas être « suspecté de modifier les chiffres », il précise que ce rapport a été rédigé par la communauté de communes de Parthenay-Gâtine (CCPG). Ce que confirme Patrice Bergeon, vice-président de la CCPG en

charge des déchets et représentant au SMC. *« L'étude a été faite par un technicien sur la base de nos travaux et réactualisée avec les coûts actuels, assure l'élu. C'était important pour la neutralité. »* Eric Cusey complète que le SMC n'a « pas plus avancé sur des recherches de terrain : nous faisons les choses dans l'ordre, il

n'y a pas de double langage. Le rapport sera exposé aux membres du bureau du SMC en septembre, il y aura un débat. » Et comme il le rappelle depuis le début des échanges avec les maires, à la fin, ce sera le SMC qui décidera.

M.C.

en savoir plus

Déchets : les chiffres de 2021 sur la zone CCPG

Réunis hier soir (voir ci-contre), les élus de Parthenay-Gâtine ont découvert le rapport annuel sur les déchets ménagers et assimilés. Il concerne les 21 communes en régie, les autres étant à la charge du SMC Haut Val de Sèvre/Sud-Gâtine.

> **Toujours moins d'ordures ménagères.** Le tonnage global des ordures ménagères est en baisse : il passe de 4.061 tonnes en 2020 à 3.961 en 2021, soit 152 kg par habitant (488 kg en cumulant ordures ménagères, recyclage, verre et apports en déchetteries, pour un coût aidé de 89,62 € TTC par habitant), et donc 26 % de baisse depuis 2015. La distribution de 600 nouveaux composteurs (2.300 depuis 2015) est un motif de satisfaction des élus.

> **Plus de tri des emballages.** La collecte sélective, symbolisée

par la poubelle jaune, est à la hausse : elle atteint 1.647 tonnes en 2021 (1.591 en 2020).

> **Déchetteries : des passages mieux comptabilisés.** 72.277 : c'est le nombre de passages en déchetteries en 2021, dont 1.631 professionnels. C'est donc une augmentation de 30 % par rapport à l'année précédente, due à un meilleur comptage. Le tonnage en déchetterie s'élève à près de 8.306 en 2021, contre environ 6.904 en 2020. « Les apports de gravats à Thénézay sont désormais comptabilisés », précise Laurence Larrignon, chef du service déchets.

> **Bientôt du broyage à la maison ?** Toujours côté déchetteries, tonnage stable sur les déchets verts. La CCPG veut agir pour les broyer chez les particuliers. Des discussions sont en cours avec l'Adapei.